Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 32 (2005)

Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Invitation à l'assemblée générale 2005

Soliswiss invite cordialement ses sociétaires à l'assemblée générale ordinaire du vendredi 2 septembre 2005 à partir de 14h30.

L'assemblée générale aura lieu au Casino Kursaal d'Interlaken, dans la salle Brünig, dans le cadre du Congrès des Suisses de l'étranger. Le Casino Kursaal se situe au n° 44 de la Strandbadstrasse à 3800 Interlaken BE.

Seront admis à l'assemblée générale tous les invités du Congrès des Suisses de l'étranger. Seuls les sociétaires de Soliswiss seront bien entendu autorisés à voter.

Soliswiss offrira ensuite un petit rafraîchissement.

Présentation de nouvelles offres

Le directeur, le Dr Felix Bossert, et son équipe présenteront les nouvelles offres après l'assemblée générale du 2 septembre 2005, à partir de 15h00.

Soliswiss complète sa palette de produits dans le domaine de la constitution de patrimoine. Les possibilités de contact direct avec les clients seront en outre considérablement améliorées grâce à un site web entièrement remanié. L'objectif est d'offrir aux sociétaires des produits de qualité suisse à tout moment et dans le monde entier.

La réalisation des innovations requiert une modification des statuts de sorte que les nouvelles prestations de services ne seront introduites qu'à partir de la fin de l'automne 2005.

Soliswiss – il s'agit de la sécurité suisse à l'étranger.

Berne, juin 2005 Ulrich Pfister, président Dr Felix Bossert, directeur

Ordre du jour de l'assemblée générale 2005

- 1. Explications relatives au rapport annuel 2004
- 2. Explications relatives au bilan 2004 et au compte de résultats 2004
- 3. Compte rendu de la révision
- 4. Votes:
 - a) Décision concernant l'approbation du rapport annuel 2004
 - b) Décision concernant l'approbation des comptes annuels 2004
 - c) Affectation du bénéfice 2004
 - d) Décharge à la direction
 - e) Décharge au Comité
- 5. Elections au sein du Comité
- 6. Révision des statuts *)
- 7. Divers
- *) Contenu important des modifications des statuts prévues:
- Adhésion pour les mineurs et les jeunes
- Suppression de la catégorie d'adhésion Famille
- Suppression du blocage de 5 ans pour les Suisses de retour au pays
- Cotisation annuelle au lieu de prime de risque minimum
- Suppression du blocage de 3 ans pour les remboursements du versement d'épargne
- Fixation de l'indemnité forfaitaire
- Suppression du lien entre versement d'épargne, assurance maladie et assurance vie avec primes de risque
- Nomination de l'organe de révision
- Ajout d'une communication Internet aux organes de publication

Les sociétaires trouveront d'autres explications relatives à la révision des statuts prévue dans le prochain numéro de la Revue Suisse ou pourront déjà commander la révision auparavant au secrétariat de Soliswiss, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne ou info@soliswiss.ch.

Soliswiss – Vivre à l'étranger avec la sécurité suisse

Genossenschaft Solidaritätsfonds der Auslandschweizer Société coopérative Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger Sociétà cooperativa Fondo di solidarietà degli Svizzeri dell'estero Sociedad cooperativa Fondo de solidaridad de los Suizos en el extranjero Cooperative Society Solidarity Fund for Swiss Nationals Abroad

soliswiss:

J'aimerais mieux connaître l'offre de Soliswiss et souhaite recevoir les documents suivants:

- O Demande d'adhésion
- O Constitution de patrimoine
- O Assurance vie
- Assurance maladie internationale
- Couverture de la perte des moyens d'existence imputable à des événements politiques

Langue souhaitée

- O Allemand
- O Italien
- O Anglais
- O Espagnol

Français

Numéro de membre

O Non-membre

Prénom, nom

Date de naissance

Rue nº

NPA, localité

Pays

Téléphone

E-mail

Soliswiss Gutenbergstrasse 6 CH-3011 Bern Tél +41 31 398 19 00 Fax +41 31 381 60 28 info@soliswiss.ch www.soliswiss.ch